

Terlaemen CUPS 2023

Circuit Zolder

Heures d'accès aux paddocks véhicules munis de « Laisser Passer »

[Team Info V2023 03 14](#)

| | | |
|-----------------|-----------------|---------------|
| Vendredi | 31 Mars | 16:00 – 22:00 |
| Samedi | 01 Avril | 07:00 – 20:00 |
| Dimanche | 02 Avril | 08:00 – 18:00 |

Contacts utiles

Avant meeting jusqu'au samedi 01/04 08:45 & à partir du 01/04 à 18:00

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20

Durant Meeting

Anick Servais +32 495 200 447

Laisser Passer Teams et Assistance

| | | |
|----------------|------------------|---------------------------|
| Laisser Passer | 2CV-C1 | [Click] |
| Laisser Passer | Lotus Cup Europe | [Click] |
| Laisser Passer | 100 Series | [Click] |

Ces « Laisser passer » doivent être complétés (N° de plaque minéralogique, N° de téléphone d'un conducteur, N° de la voiture de course liée), ceci sera contrôlé à l'entrée de l'enceinte du Circuit.

Les autos de course doivent être déchargées des remorques porte-voiture. Les remorques seront stockées au paddock N° 5. Les autos de course ne peuvent rejoindre le garage que dans les plages horaires prévues dans le plan de garage. En dehors de cet horaire, les autos de course et assistance doivent rester dans le paddock attribué à la série.

AUCUNE VOITURE PRIVEE NI REMORQUE N'EST AUTORISEE DERRIERE LES GARAGES

Les paddocks 0,4,5 (voir plan [lci](#)) peuvent accueillir les voitures particulières des concurrents et de leur assistance, munies du « laisser-passer » complété qui devra rester visible durant toute la durée de leur présence. Le P 3 est réservé à l'organisation

Nous vous conseillons vivement de dire à vos invités de se garer au **Parking Green** ou **Parking Team** hors de l'enceinte du circuit et d'accéder le circuit par la passerelle (4) sur ce plan. Le parking Green est plus proche à pieds que le P0 ... Rappelez-vous que le Team est responsable des véhicules liés présents dans l'enceinte du Circuit.

Garages et Clés

Il faut que vous commandiez à votre promoteur un emplacement dans un Garage.

-C1 & 2Cv

(Paddock si pas de garage => P0)

Les concurrents reçoivent leurs garages/clefs avant 18H00 le vendredi au Key Office du Circuit contre la remise d'une caution de 100 eur et de leurs coordonnées. A partir du Samedi, les clefs

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

sont remises par le Secrétariat de la série contre la même caution. Certains garages sont accessibles à partir de 18H00 le vendredi 31, d'autres à partir du Samedi 1^{er} à 19H environ.

⇒ Les garages doivent être libérés à 19H00 le 2 Avril et les clefs rentrées avant 20H aux endroits où elles ont été remises.



-Pour les 100 Series
(Paddock si pas de garage => P0)

Les concurrents ayant commandé un emplacement reçoivent leur clef chez BGDC, au secrétariat Vendredi 31 à partir de 18H00, contre remise de la caution de 100 € pour la clef, après s'être acquittés du prix de la location de la place de garage fixé à 100 € par auto sur base de 2 autos par garage. Les clefs doivent être rentrées au Secrétariat BGDC pour 19H00 le Samedi 1^{er} Avril.

Les garages sont accessibles à partir de 16H00 vendredi 31 pour les voitures déjà en ordre administrativement (& ayant commandé la place) – la clef est alors disponible entre 16H00 & 18H00 au Key Collection de Circuit Zolder, ou à partir 18H00 Chez BGDC tant pour celles qui doivent encore se mettre en ordre que pour les autres car le Key Collection sera fermé à 18H00.

Plan d'allocation général (évolutif) des garages : [[Click](#)]

La location de la place dans un Garage est toujours payable au promoteur de la série.

Pour les 100Series la place dans le garage est dûe à BGDC, le prix est de 100 € (pas de TVA) .
(Base 2 autos par Garage – un Garage = 200 € – sauf 33&34 : 300 €) Le nombre de garages est limité. Il y a lieu de confirmer la réservation et de régler son prix sur le compte. Pour les paiements sur le compte, paiement vaut quittance. Les 100Series doivent libérer les garages pour **19H00** le Samedi. Les garages sont réalloués à la série suivante dès cet instant

Pour les C1-2CV, la place dans les garages est payable au promoteur de la série. Seule la clef si nécessaire sera cautionnée de 100 eur .Les C1/2CV doivent quitter leur garage et libérer l'arrière de ceux-ci pour **19H30** au plus tard dimanche. Le plan d'allocation des garages est rédigé par le Promoteur de la série.

Lotus Cup Europe. Le prix des garages est dû au promoteur de la série. Les clefs sont seules cautionnées de 100 € .

Pour rappel les concurrents occupant un garage sont solidairement responsables des dégâts occasionnés à ce garage, il appartient aux concurrents qui prennent possession d'un garage de signaler par écrit les éventuels dégâts constatés à leur arrivée. Les clefs (si souhaitées) seront disponibles dans les horaires d'ouverture du secrétariat BGDC.

Paying Practice (Essais Libres) 09:05 -> 09 :30

07:30-08:45 Administration des Essais privés optionnels

Race Control au Comptoir - PAF : 100,00 €

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Paying Practice Forms

Il est nécessaire de remplir ce document avant de se rendre au bureau administratif de gestion des Free Practice. Pour l'obtention d'un reçu, veuillez remplir le document en deux exemplaires, l'un sera signé par l'organisation comme reçu des sommes. Le Free Practice fait partie du timing officiel du meeting.

MS-Word : [[Click](#)] Adobe PDF : [[Click](#)]

Si le paiement intervient sur place, ce sera en espèces seulement, merci de prévoir le montant exact. Privilégier si possible l'inscription par e-mail et le paiement préalable sur le compte. Nous n'avons pas de terminal de paiement.

TIMING (Evolutif) : [[Clic](#)]

Contrôle administratif :

Voir timing supra.



Pour les 100 Series

Emplacement : **Race Control.**

Le bulletin d'engagement doit être rempli avant chaque épreuve afin de nous communiquer utilement les informations indispensables pour l'établissement correct des listes à usage sportif durant l'épreuve. Une personne désignée par le Team doit venir déclarer la composition exacte et exhaustive de l'équipage, contrôler E.A. la publication des listes induites (entry list, autorisés aux essais, autorisés à la course) , l'orthographe des noms, la classe de l'auto sans que cette énonciation de devoirs soit limitative. Merci de faciliter le travail de nos associations. Les pilotes doivent venir présenter leur licence.

Pour les 2CV & C1

Emplacement : **SALLE DE BRIEFING**

Pour LCE, dans le paddock des Garages Lotus sauf les transpondeurs qui seraient nécessaires, distribués au Race Control

-Rappels importants

Chaque concurrent doit être engagé auprès de sa série

Pour les 100Series le bulletin obligatoire c'est ici : [[Click](#)]

Pour le 100Series, un N° WhatsApp a été activé, +32468523352

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Celui-ci permettra l'accès à des informations générales durant le meeting sans pour autant remplacer les méthodes de communication sportives réglementaires habituelles. Il est mis à disposition pour optimiser les canaux de distribution de l'information. (par exemple, copie de résultats, informations de la direction de course et secrétariat ...)

Pour les courses nationales Belges, chaque Pilote titulaire d'une licence non Belge doit obtenir une autorisation écrite de son ASN ou de son représentant local (ASA pour les licences Françaises) de pouvoir prendre part à une épreuve Nationale Belge. Certaines ASN impriment sur les licences (même nationales) une autorisation permanente évitant ainsi la démarche. L'épreuve s'appelle « Terlaemen Cups », le règlement particulier approuvé est ici. [[Click](#)].

Contrôle technique :

Voir timing

Dans les garages et aux garages 1&2 pour ceux qui n'ont pas (encore) de garage au moment du Contrôle Technique.

Pour les 100 Series, on vous rappelle que les autocollants obligatoires doivent être installés avant le passage du Contrôle Technique.

En voici le plan d'implantation [[Click](#)].

Contrôle équipement des pilotes

Pour toutes les séries sous règlement Sportif Belge, les déclarations d'équipements pilotes doivent être remplies si ce n'est pas encore fait en 2021, 2022 ou 2023 ou si une partie de l'équipement a changé et transmises. Il y a lieu les transmettre par e-mail au promoteur des séries : Formulaire (MS-Word) téléchargeable [[Click](#)]

Pour BGDC l'adresse mail à utiliser est Driver@Bgdc.be

Pour 2Cv-C1 l'adresse mail : info@2cvracingteams.be

Depuis ce 1^{er} Janvier 2023, les combinaisons doivent porter l'hologramme FIA.

Chronométrage : www.raceresults.nu

Transpondeur de l' auto

Nous serons chronométrés par TimeService.NL au moyen de transpondeurs AMB

Votre transpondeur AMB est valable, qu'il soit simple ou AMB avec Driver ID.

Vous devez déclarer votre N° de Transpondeur au plus tôt et tenir compte de l'ordre des pilotes de votre bulletin d'engagement au cas où vous feriez usage de votre transpondeur avec Driver ID AMB. Le transpondeur simple AMB - si vous ne le possédez pas - peut être loué auprès du BGDC pour 30 eur. Il vous sera demandé une pièce d'identité et le N° de téléphone de la personne emportant le Transpondeur.

Driver ID via software

Les pilotes au volant seront affichés. Pour mettre à jour le nom du pilote, une nouvelle procédure sera d'application au moyen d'une application logicielle via internet. Chaque team aura accès via une application sur le Web et un identifiant - mot de passe. Il sera de la responsabilité du team de signaler par ce biais uniquement le bon pilote qui prend le volant (ou le corriger en cas d'erreur). Il n'y a pas de frais inhérent à l'usage de cette application. Le mode d'emploi de cette application est disponible ici [[Click](#)]

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Briefing pour tous:

Voir timing général – Emplacement Salle de Briefing, Escalier Mauve

Notes de Briefing

(évolutives – vérifier les updates)

Notes de Briefing BGDC [Click](#)

Notes de Briefing 2CV C1 [Click](#)

Notes de Briefing LCE [Click](#)

RAPPEL de règle Sportive - Dérogations

Les personnes qui ne peuvent pas assister à un Briefing, participer aux qualifications ou qui veulent soumettre une demande de dérogation à une règle Sportive ou Technique doivent PERSONNELLEMENT et AU PREALABLE remplir une demande de dérogation même manuscrite, laquelle doit être transmise à sport@bgdc.be en vue d'être visée par l'autorité sportive (Commissaires Sportifs) , ou sur place dans les mains d'un Relation Concurrent, voire d'un Directeur de Course ou de Meeting.

Exemple nécessitant une demande de dérogation : le pilote qui devra rouler en séance qualificative pendant le briefing d'une autre course.

Demande de dérogation : [\[Word\]](#) [\[Pdf\]](#)

Essais Libres :

Voir timing général

Veuillez prendre connaissance des notes de briefing, merci !

Pour les voitures n'ayant pas de garage :

Accès à la piste par la barrière en haut de la Pit Lane

Sortie vers le paddock par l'emplacement **OUT** (fin de pit lane)

Carburant :

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98 – Diesel

Paiement via carte de crédit

Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte

Douches-Eau-Electricité-lumière

Les paddocks sont éclairés, il y a de l'eau et du courant.

Les blocs sanitaires en paddock 4 et 2 sont accessibles.

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Quelques petits rappels :

- Aucune voiture dans la zone Paddock de Course (derrière les garages)
- Aucune vente de boissons/nourriture dans l'enceinte du Circuit Zolder. Le catering et les boissons payantes sont fournies exclusivement par les sous traitants autorisés par le Circuit Zolder.

Motor Silence

Silence moteur absolu :

(500,00 € par infraction constatée – confiscation du véhicule si en piste)

avant 09H00 et après 18H00 le Samedi 01/04

avant 10H00 et après 18H00 le dimanche 02/04

Dégâts aux infrastructures

Tout dégât causé aux infrastructures sera à charge de la personne qui l'aura occasionné. (Exemple , le pilote au volant de l'auto qui endommage un rail, quelle que soit la cause de l'incident)

Autres « Laisser Passer » - Accréditations

Laisser Passer « presse » : Sera envoyé par notre press officer (Vincent Franssen) après traitement de la demande d'accréditation [[Click](#)] remplie par avance et renvoyée à Circuit@Bgdc.be. Informations complémentaires [[Click](#)]

Autres Laisser Passer, voir Promoteurs des séries

Bonnes Courses !

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB